

Enquête 3 : vivre dans une société juste, un rêve illusoire ?

COURS n°7 : la religion, établir sur terre la justice divine ?

Nous avons déjà abordé la notion de la religion, et ce à l'intérieur du cours sur le bonheur. Nous y avons vu que toute religion propose une Voie, un chemin d'accomplissement, qu'elle appelle le Salut. Toute religion est donc profondément attachée à la distinction entre le juste et l'injuste, et à l'idée que la liberté humaine risque de se perdre si elle ne s'établit pas sur le « juste chemin ». La religion se présente ainsi comme la grande solution au problème de la justice, au moins dans l'absolu. Selon le croyant, si tous les hommes se soumettaient véritablement à l'ordre religieux, alors le Royaume de Dieu serait établi sur la Terre. Paix et justice régneraient pour toujours.

Nous allons ici entrer dans le détail de ce qu'on peut donc appeler la vision religieuse du monde, et montrer pourquoi elle ne peut constituer une solution politique au problème de la justice.

I./ Nature et fonctions de la religion

A) qu'est-ce qu'une religion ? (la nature de la religion)

1./ la religion est un phénomène social :

- la religion est un phénomène **social** : on parle de **communauté religieuse**.
- Cette communauté partage un ensemble de **croyances, rites, normes et valeurs**.
- Elle est dirigée spirituellement par un **clergé**, dont la direction lui permettra de
 - a) s'ouvrir au sens véritable des choses, que seul l'enseignement de la religion peut lui apporter (la **croyance**)
 - b) suivre des prescriptions strictes afin de rester sur le bon chemin (**rites, normes et valeurs**)

2./ Elle repose sur la distinction stricte de deux domaines : le sacré et le profane.

Le sacré est un « potentiel inexprimable d'énergie » (J Ellul)

Cette expression sert à indiquer que le sacré se manifeste avant tout comme un ordre dont la valeur est infiniment supérieur à celui de la réalité profane, quotidienne. La vie religieuse est alors le fait de se tourner vers cette source d'énergie à la fois surabondante et terrible.

3 exemples : la messe catholique et la consommation rituelle du corps du Christ / la mosquée, purification, humiliation devant Dieu, et don de la parole divine / religion thamoule, et la marche sur le feu, ou le surcroît de volonté et de force vitale gagné par le carême)

les 3 formes du sacré

- l'espace sacré (les mosquées tournées vers la Mecque + le Hadj, mais aussi Saint Pierre de Rome, les temples de toutes les religions)
- le temps sacré : le calendrier religieux, ramener sans cesse l'individu vers le sens sacré de l'existence. (analyse des fêtes religieuses)
- la vie sociale : ici le sacré a pour fonction d'orienter les relations inter-individuelles en les enserrant dans un réseau strict de normes. C'est la distinction, l'opposition entre **vie sanctifiée / péché**

un exemple : le mariage. Le mariage est un sacrement – chez les chrétiens, par exemple, il fait partie des 7 sacrements fondamentaux.

La dimension profane de la vie sexuelle	Le mariage, la sacralisation de la vie sexuelle
Expression naturelle des pulsions sexuelles, sous la forme d'une excitation impérieuse, dont l'apaisement procure des sensations de plaisir d'une grande intensité, et ce du fait de la localisation précise d'un grand nombre de cellules nerveuses au niveau des organes génitaux.	Encadrement stricte des pulsions sexuelles. Acte initiatique par lequel l'individu meurt à son individualité (d'ailleurs on le fait souvent précéder d'une cérémonie profane, « enterrement de la vie de garçon ou de jeune fille ») pour renaître en tant que simple composant de la famille/ « devenir une seule chair ». Le blanc ? Virginité, pureté, innocence.
EROS, l'érotisme, soit cette énergie sexuelle	AGAPE : soit l'amour comme attention à l'autre

au principe de ce « potentiel inexprimable d'énergie » il y a le divin (transcendance et absolu)

Absolu : qui ne comporte aucune restriction, ni réserve, complet, total, intégral. Existe indépendamment de toute condition et de tout rapport \neq relatif, qui ne se suffit pas à soi-même.

Transcendant : qui dépasse l'ordre de notre réalité. L'être supérieur à tous les êtres \neq immanent : qui est de l'ordre de notre réalité. Toute notre expérience du sacré vient de la capacité de l'esprit humain à non seulement comprendre, mais sentir le sens de ces deux mots.

Autrement dit, nous pouvons tous comprendre ce que signifie le divin : **Omniscience** et **Omnipotence**. « Je suis celui qui EST ». la **SUBSTANCE**

Reprise de l'expression « *potentiel INEXPRIMABLE d'énergie* ». C'est pour cela que la tonalité affective qui domine dans le rapport au sacré est l'**angoisse** et le voisinage de la **mort** : nous reconnaissons notre insuffisance face à ce qui est. *Mystérium fascinans, majestas*.

3./ la croyance au divin :

Absolu, transcendant, le sacré renvoie à une réalité, le divin, qui dépasse totalement nos capacités de connaissance. C'est pourquoi le rapport au sacré est de l'ordre de la **croyance**. Donc la religion repose avant tout sur un certain **état de conscience** spécifique : la foi.

Qu'est-ce que croire ? C'est tout d'abord affirmer sans savoir. Ainsi le croyant croit en son Dieu alors qu'il ne l'a pas vu, ni entendu. Le croyant croit en l'existence d'une entité qui ne se manifeste pas directement à ses sens. C'est pour cela qu'on parle de croyance.

4./ la définition du sens de l'existence humaine :

En quoi croit-il ? Avant tout en l'existence d'un être supérieur à lui et qui envoie vers lui un message. Le croyant est une personne qui croit que cet être divin a donné un **sens** à son existence. Plus exactement, il lui a indiqué la **voie** qui le mènera à l'accomplissement de l'existence humaine. Cet état de conscience repose sur l'intime conviction que, grâce à la parole de cet être divin, les mots **bien** et **vérité** prennent un sens précis.

5./ l'existence d'un ou de plusieurs messagers : la révélation

Mais alors d'où le croyant tient-il la force de sa foi et sa certitude que le chemin que lui montre sa religion est le bon chemin ?

D'un homme, répondent les croyants, d'un **élu** venu leur délivrer le sens ultime des choses. C'est ce qu'on appelle la **révélation**. Cet élu

- soit est parvenu par lui-même à s'élever à la connaissance du sens de l'existence, à remonter

- vers le divin : le **sage**. (c'est ce que les bouddhistes pensent du Bouddha)
- soit a reçu la révélation parce que Dieu, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un envoyé angélique, a fait descendre sa parole vers l' élu : le **prophète**. (c'est ce que les musulmans pensent de Mohammed ou les pratiquants juifs de Moïse)
- *soit est fait de la même substance que Dieu, est l'incarnation de Dieu dans la chair (c'est ce que pensent les Chrétiens de Jésus)*

B) Pourquoi l'être humain est-il un animal religieux ? (les fonctions de la religion)

la religion veut prendre en charge les **deux problèmes fondamentaux de l'humanité**, les deux soucis fondamentaux qui sont inhérents à la nature humaine (la nature d'un être qui doit se régler lui-même) :

- l'ignorance (notre conscience réfléchie n'est pas d'abord capacité de tout savoir mais capacité de tout questionner)
- le penchant animal à l'égoïsme (notre humanité n'est pas innée, mais le fruit d'une régulation volontaire qui se heurte à la présence en nous des pulsions biologiques).

Or la religion remplit justement ces deux grandes fonctions dans les sociétés humaines: une fonction **spéculative** et une fonction **éthique**

1./ fonction spéculative : la croyance religieuse permet de calmer les angoisses de l'être humain confronté à l'éveil en lui de la conscience réfléchie

(textes : [Bergson – la fonction spéculative de la religion](#))

l'animal	L'être humain
<p>L'animal vit comme si tout autour de lui était combiné pour lui. = le paradis originel. Il n'y a pas de désespoir dans sa pensée. Sa pensée n'est pas assez ouverte pour cela. Il sait tout ce qu'il doit savoir, et pour le reste, il ne sait pas qu'il ne sait pas.</p>	<p>L'être humain est dévoré par l'ouverture de sa conscience réfléchie, car elle ouvre en lui des abîmes de questionnement, d'ignorance. Ainsi apparaît la croyance dans un ordre divin, organisé par un ou plusieurs esprits. Cela donne du sens à notre expérience de la réalité.</p>

La croyance religieuse propose donc une grille interprétative de la situation de l'EH dans la nature. C'est là sa fonction **spéculative**. Bergson lui, parle plus exactement de **fonction fabulatrice**. Cela nous permet de comprendre le rapport qu'il y a entre intelligence et imagination.

Bergson donne deux applications de cette fonctions fabulatrice :

1. *"la religion est une réaction défensive de la nature contre la représentation, par l'intelligence, de l'inévitabilité de la mort".*
2. *"la religion est réaction défensive de la nature contre la représentation, par l'intelligence, d'une marge décourageante d'imprévu entre l'initiative prise et l'effet souhaité"*

C'est là la première fonction des **mythes** religieux. Ils donnent un sens et une place dans l'univers à l'être humain. On comprend mieux ici le concept de **transcendance**, par opposition à l'**immanence** : face à l'aspect changeant et incertain des choses, la croyance religieuse propose un fondement stable, certain, assuré. C'est ainsi qu'apparaît la **dogmatique religieuse** : l'un des rôles du clergé est de transmettre aux fidèles l'ensemble des vérités fondamentales qui forment le **credo** d'une religion. Dans cette dynamique religieuse, l'origine première de la **vérité** ce sont les affirmations les plus fondamentales contenues dans la révélation. Un dogme est une affirmation sur la vérité que le fidèle doit accepter sans la discuter s'il veut rester dans l'Eglise.

Remarque : la question est alors de savoir si la religion remplit cette fonction spéculative parce que la fonction fabulatrice (l'imagination) des fondateurs de religion est nourrie par un contact véritable avec la transcendance, le divin, OU BIEN si il n'y a là rien de plus que le fruit de l'imagination humaine. C'est avec ce débat que s'opposent les **croissants** et les **athées**.

2./ fonction éthique : la religion, en tant qu'elle impose des normes et des valeurs, permet de canaliser les pulsions humaines

(lire le texte : [Mircea Eliade - la morale religieuse imitation du modèle divin](#))

Nous abordons la deuxième fonction des mythes religieux .

Suite à l'analyse de ce texte, nous retrouvons notre cours sur le désir, et plus particulièrement sur le désir mimétique. Rappel : selon Girard, le sacrifice religieux permet d'éviter la contagion mimétique.

Critique de l'idée de Pascal selon laquelle la foi renvoie au cœur, et donc à l'intuition. La conscience humaine est conscience du néant, chez l'enfant, imagination primordiale, donc besoin de recevoir des formes qui permettent l'équilibre et le développement de l'**esprit** (d'où la notion d'esprit saint). le désir mimétique. Donc oui, la foi intérieure, personnelle, renvoie au cœur, au sentiment, mais la manière dont cette foi va se déployer dépend d'un apprentissage culturel par l'intégration de l'individu à une communauté religieuse.

le cœur ? Notre intime conviction a sa source dans notre culture.

3./ la religion est ainsi une institution sociale régulatrice

En enseignant à chacun un même credo, et donc une même représentation du monde et un même code de morale, la religion a très longtemps été une institution sociale essentielle. Le **sentiment religieux** serait donc, en fait, pour **Durkheim** avant tout une production culturelle et sociale par laquelle l'individu s'assimile au groupe et en adopte les représentations et les valeurs. La religion permet ainsi à la société de « *raffermir, à intervalles réguliers, les sentiments collectifs et les idées collectives qui font son unité et sa personnalité* ».

L'opposition entre **sacré** et **profane** ce serait donc en fait l'opposition entre **société idéale** et **société réelle**. La société réelle, c'est celle dans laquelle nous vivons tous les jours, celle où les hommes sont ce qu'ils sont, avec leurs faiblesses et leurs imperfections. C'est le tumulte de l'histoire humaine, l'injustice jamais résorbée, toujours renaissante. Mais dans le temple, toute religion affirme que cette réalité là n'est que transitoire et illusoire. Elle nous demande de nous tourner vers un idéal, et de croire que cet Idéal est plus réel, en fait, que la triste réalité à laquelle nous sommes confrontés. Croire que la société idéale est plus réelle que la société réelle, voilà le cœur de la foi religieuse.

Quel rapport avec notre enquête sur la justice ? Pour le comprendre retrouvons le texte de Kant sur le penchant animal à l'égoïsme (vu dans le cours sur le travail). « *l'homme est l'animal qui a besoin d'un maître, car il abuse à coup sûr de sa liberté à l'égard de ses semblables* ». Le **maître**, voilà ce qu'apporte la religion.

EXEMPLES : La parole de Jésus : « *aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimé* »

La parole de Bouddha : « *deviens le Bouddha* »

Le Coran comme livre législateur des pensées et des conduites.

L'identification dans les religions afrocaribéennes et afrobrésiliennes du Iyawo à son personnage mythique, et à son signe.

Ainsi toute religion prétend apporter le « juste chemin » qui, si tous les hommes voulaient bien s'y soumettre, éteindrait la source de toutes les injustices. La religion se présente donc toujours aussi comme une thérapeutique qui, en éloignant l'homme de ses démons, permet sa régénération morale.

Dès lors pourquoi ne pas dire que la solution à la question de la justice est la solution **théocratique** ?

II./ Pourquoi l'idée que la religion puisse répondre au problème de l'injustice est-elle problématique ?

Nous allons ici aborder la solution théocratique et ses limites. Commençons donc par exposer cette solution : puisque Dieu a parlé, puisque des hommes ont été destinataires de son message, puisque en se soumettant à ce message les hommes sont assurés d'être conduits à leur régénération morale, n'est-il pas évident que la religion devrait devenir l'institution sociale centrale autour de laquelle toutes les affaires humaines devraient tourner ? La religion ne doit elle pas (comme c'est le cas en Iran), être la première source des lois civiles, et la première autorité dans l'État ?

Nous allons détailler les raisons pour lesquels la religion ne peut et ne doit jamais prétendre au pouvoir théocratique.

A) la théocratie ? Une impossibilité fondamentale

Toute religion est douteuse. Ce point est absolument crucial. C'est pour cela que la religion est objet de foi, d'adhésion personnelle, et non pas de science, de fait, et de démonstration.

Il est douteux que Jésus ait ressuscité. Il est douteux que Mohammed ait entendu l'ange Djibril lui transmettre la parole de Dieu, il est douteux que le Bouddha ait atteint l'éveil, et la connaissance absolue. Douteux -il faut faire très attention ici – ne veut pas dire faux, inexact. Cela veut simplement dire que c'est indécidable, et que c'est, justement, un objet de foi. Comme le dit Pascal, la foi relève du cœur, pas de la raison.

Qu'est-ce qui fonde cette affirmation que toute religion est douteuse ?

- La pluralité des révélations : il n'y a pas une spiritualité religieuse unique, mais des religions. Les chrétiens croient que Jésus est ressuscité, et que revenu d'entre les morts il a confié son enseignement suprême aux Apôtres, qui ont ensuite reçu le feu du Saint Esprit. Les Bouddhistes croient que le Bouddha a atteint l'illumination définitive et dépassé même les Dieux au pied de l'arbre. Les Musulmans pensent que Mohammed est le dernier messager, qu'il est le dernier à avoir reçu la parole de Dieu transmise par l'Ange, avant lui, à Abraham et aux prophètes d'Israël. Les Mormons pensent que la dernière révélation est celle qu'a reçue Joseph Smith au XIXème siècle en découvrant le livre d'or de Mormon enterré dans le sol. Les témoins de Jéhovah pensent qu'ils sont les seuls à savoir traduire et lire la Bible.
- l'absence de preuves irréfutables d'une révélation : aucun des miracles ou manifestations d'un pouvoir surnaturel n'a jamais été rigoureusement constaté (ouverture de la mer par Moïse, lévitation des moines Bouddhistes, multiplication des pains par Jésus, etc.).
- l'opposition des religions entre elles : les différentes révélations ne s'accordent pas entre elles. Les musulmans sunnites traitent les chiites d'apostat, et réciproquement. Les protestants récusent l'Immaculée conception de la Vierge Marie tandis que les catholiques en font un dogme de la foi chrétienne. Les musulmans croient que Mohammed est l'ultime prophète, les chrétiens répondent que la révélation était déjà close avec Jésus Christ, et les pratiquants de la religion juive leur affirment qu'elle s'est close bien avant, avec les derniers prophètes d'Israël, etc, etc...

Une fois que ceci est bien compris, il en découle qu'il est hors de question que la religion devienne la source de la loi commune. Dans le cas contraire on expose la société aux dangers suivants :

1- le danger de la dérive sectaire

Toute religion a pour but principal d'aider les fidèles à atteindre le salut, à ne pas s'égarer sur les « sentiers de la perdition ». Il s'agit de permettre à chacun d'accéder à son humanité la plus haute. Mais lorsqu'une croyance religieuse « réussit », lorsqu'elle s'institutionnalise et devient une Église, une religion au sens social du terme, alors elle n'est plus seulement une aventure

spirituelle personnelle, elle devient une **institution sociale**.

En elle se développent des rapports d'autorité, et donc des phénomènes de **domination**, de **surveillance**, de **sanctions**. Cela est tout à fait normal : s'il y a un chemin du salut, alors il est essentiel que tous les fidèles y aient un accès pur et non dévié. Il faut donc mettre en place un **système hiérarchique** qui veillera à ce que l'enseignement, les rites, les prières, soient correctement exécutés.

Dès lors, si une Eglise, quelle qu'elle soit, avait le pouvoir politique, et donc le monopole de la violence physique légitime, elle aurait entre les mains tous les moyens de la dérive sectaire. Toute l'Église deviendrait alors un gigantesque appareil de domination, d'aliénation et d'asservissement.

Avant de continuer, il faut donner des exemples précis de telles dérives pour que chacun comprenne qu'aucune des grandes religions de l'humanité n'est à l'abri de telles dérives :

- les chrétiens : le massacre de la Saint Barthélemy
- les musulmans : Daech et le « califat »
- les bouddhistes : le bouddhisme du Myanmar et les politiques génocidaires contre les Rohingas
- l'hindouisme : la volonté actuelle du gouvernement de Narendra Modi d'exclure les musulmans indiens de la vie politique.

Donc pour éviter cette dérive, il est essentiel de bien distinguer l'État et les Institutions religieuses.

2- le danger des guerres de religion

Chaque religion étant certaine d'être la source de toute vérité et de toute justice, elle est amenée par une pente naturelle à voir les autres religions comme des adversaires. Chacun se présente comme celui qui possède le vrai dogme, la vraie foi, le vrai Dieu, et accuse l'autre d'**hérésie**.

Au cours de l'histoire, les guerres de religion ont pris leur origine dans cette tension. Ainsi les guerres de religion en Europe aux XVIème et XVIIème siècle, qui ont opposé les chrétiens catholiques (reconnaissant l'autorité du Pape) et les chrétiens protestants (protestant contre cette autorité du Pape).

B) la valeur discutable de la religion

Et si les croyances religieuses n'étaient pas le produit de la révélation, mais le simple produit de l'imagination humaine ? Du point de vue de la critique de la religion, les Dieux ne sont que des projections humaines, le fruit de notre imagination. Dès lors nous serions dans une période de transition, au cours de laquelle la religion serait irrémédiablement poussée à reculer, parce que l'être humain ne cesserait de progresser dans la connaissance qu'il prend de la nature (Russell) et de lui-même (Freud). Quand à Marx, il affirme que la religion est un voile imaginaire qui promet une justice éternelle pour cacher les injustices réelles.

1./ la fonction spéculative de la religion a-t-elle encore lieu d'être puisque notre fonction fabulatrice est devenue aptitude à développer une intelligence scientifique ? (Bertrand Russell)

La remise en cause de la notion de **dogmatique**, mais aussi du rapport entre **vérité** et **autorité**. La science a radicalement changé notre rapport à la vérité en refusant à la religion le droit de tirer des livres religieux des théories sur le fonctionnement de notre univers. La science ne s'oppose pas à la religion en affirmant qu'elle n'a pas de valeur. Elle ne remet pas en cause toute la religion, mais seulement sa capacité à parler correctement de la nature observable. Le scientifique dit donc simplement que, **pour ce qui relève de la connaissance de la nature**, la révélation

religieuse ne nous est d'aucun secours.

2 exemples : l'affaire Galilée, et la théorie de l'évolution des espèces, qui a été reconnue par le Pape Jean Paul II.

Cette première mise en question de la religion n'est pas totale : les découvertes scientifiques ne mettent en cause que la capacité de la religion à parler de la nature. Pour le reste, la science ne se prononce pas sur les dogmes religieux. Ainsi, ne s'intéressant qu'au relatif, la science ne remet pas en cause l'idée d'absolu. Il n'est pour la science qu'un simple inconnu, une limite. Sur la question de l'existence de Dieu, d'une vie non physique après la mort, le scientifique n'a rien à dire puisque il ne s'agit pas de questions reposant sur des faits observables.

Tant que le religieux se cantonne à ses croyances et ne s'occupe pas des faits, la science n'a rien à lui opposer.

2) la religion ne serait-elle qu'une illusion dont la racine serait dans notre psychologie ? (Sigmund Freud)

Dieu n'est pas dans le ciel, selon Freud. Il est seulement dans nos peurs refoulées et donc si nous croyons en lui, c'est parce que nous avons le désir de croire en lui.

3) la fonction sociale de la religion serait-elle perverse : la régulation des conduites humaines par la religion n'est-elle qu'un instrument de domination sociale ? (Karl Marx)

La critique de la religion par Marx est avant tout une critique sociale : selon Marx la religion est une institution sociale dont l'origine est purement humaine, et qui sert à manipuler les êtres humains pour les soumettre à l'ordre social. Il affirme ainsi que « *la religion est l'opium du peuple* ». à l'époque de Marx l'opium était une drogue disponible en pharmacie, que l'on donnait aux personnes victimes de crises nerveuses ou d'insomnie. L'opium était ainsi vu comme un médicament aux vertus apaisantes, calmantes. Ainsi la critique de Marx repose sur deux grandes idées

1./ la réalité sociale humaine (voir le cours sur le travail) est celle de la **lutte des classes** par laquelle une minorité d'êtres humains exploite et sacrifie à leur propre bonheur une majorité d'êtres humains = c'est **l'infrastructure** socio-économique.

2./ la religion joue le rôle d'un relais des classes puissantes, puisqu'elle manipule la pensée du peuple en lui faisant croire qu'il faut accepter cette situation. Il est normal, disent-elles, de souffrir sur cette Terre, et c'est une bonne chose, car l'important c'est le paradis après la mort. Donc la religion ne nous promet qu'un « *bonheur illusoire* » = la religion fait partie des **superstructures** idéologiques, qui « habillent » l'exploitation économique, et la masquent.

Le mensonge le plus terrible est ici : pour Marx les religions nous promettent que nous vivrons heureux... quand nous serons morts ! Et elles nous poussent, en attendant, à accepter les situations d'injustice et de domination.

Conclusion : la place de la religion dans les Républiques, le principe de laïcité

La religion ne saurait être une solution politique. Car sa prétention à détenir la vérité absolue et la parfaite conception de la justice repose non pas sur la démonstration rationnelle, mais sur la simple foi, qui suppose une adhésion volontaire et individuelle. Mais cela veut-il dire qu'on doit écarter les religions de l'espace public, voire les interdire ? Non, car comme on ne peut démontrer la validité des religions, on ne peut pas non plus démontrer leur fausseté. Encore une fois, elles sont basées sur la foi. Dès lors, à l'intérieur d'un Etat, la foi religieuse doit relever de la **liberté de conscience**. On peut ainsi comprendre quelle place peuvent prendre les religions dans la

recherche effective d'une société juste. La réponse à cette question porte un nom : c'est le **principe de laïcité**.

Il a été théorisé notamment par **John Locke** dans sa **Lettre sur la tolérance**

Le principe de laïcité s'applique à la fois à l'État et aux institutions religieuses.

L'État :

L'État a obligation de respecter une stricte neutralité relativement aux croyances métaphysiques, dans la mesure où ces croyances ne portent atteinte à aucun droit humain.

Les institutions religieuses :

La foi et la pratique religieuse doivent être strictement encadrées par la loi commune (loi républicaine). Ce cadre est celui du respect de la personne humaine. Dès qu'une religion enfreint cette limite, elle devient illégale, hors la loi, et doit être sanctionnée. C'est ainsi que l'emprise sectaire, l'appel à la haine de l'autre, la conversion forcée (etc...) sont interdits.

Dans ce cadre

1. Toute institution religieuse a le droit le plus strict de professer le dogme de son choix.
2. Elle peut aussi décider des procédures d'inclusion et d'exclusion (excommunication) de ses membres.

Dans le cadre strict du principe de laïcité toute institution religieuse peut ainsi communiquer et tenter de diffuser ses idées, en vue de convertir les individus à sa vision du monde. Le croyant peut croire que la foi qu'il professe sauvera le monde. Il peut parler à ses semblables pour tenter de les convertir. Mais il doit le faire dans le strict respect des lois communes.

Les textes

Bergson : la fonction spéculative de la religion.

La vérité est que la religion, étant coextensive à notre espèce, doit tenir à notre structure. [...] On se l'explique fort bien [...] il suffit pour cela de replacer l'homme dans l'ensemble des vivants, et la psychologie dans la biologie. Considérons, en effet, un animal autre que l'homme. Il use de tout ce qui peut le servir. Croit-il précisément que le monde soit fait pour lui ? Non, sans doute, car il ne se représente pas le monde, et n'a d'ailleurs aucune envie de spéculer. Mais comme il ne voit, en tout cas ne regarde, que ce qui peut satisfaire ses besoins, comme les choses n'existent pour lui que dans la mesure où il usera d'elles, il se comporte évidemment comme si tout était combiné dans la nature en vue de son bien et dans l'intérêt de son espèce. Telle est sa conviction vécue ; elle le soutient, elle se confond d'ailleurs avec son effort pour vivre. Faites maintenant surgir la réflexion : cette conviction s'évanouira ; l'homme va se percevoir et se penser comme un point dans l'immensité de l'univers. Il se sentirait perdu, si l'effort pour vivre ne projetait aussitôt dans son intelligence, à la place même que cette perception et cette pensée allaient prendre, l'image antagoniste d'une conversion des choses et des événements vers l'homme : bienveillante ou malveillante, une intention de l'entourage le suit partout, comme la lune paraît courir avec lui quand il court. Si elle est bonne, il se reposera sur elle. Si elle lui veut du mal, il tâchera d'en détourner l'effet. De toute manière, il aura été pris en considération. Point de théorie, nulle place pour l'arbitraire. La conviction s'impose parce qu'elle n'a rien de philosophique, étant d'ordre vital.

Bergson, Les deux sources de la morale et de la religion

Mircea Eliade : la morale religieuse, imitation du modèle divin

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'homme religieux assume une humanité qui a un modèle trans-humain, transcendant. Il ne se reconnaît véritablement homme que dans la mesure où il imite les Héros civilisateurs ou les ancêtres mythiques. Bref, l'homme religieux se veut autre qu'il ne se trouve être sur le plan de son expérience profane. L'homme religieux n'est pas donné: il se fait lui-même, en s'approchant des modèles divins. (...) *On ne devient homme véritable qu'en se conformant à l'enseignement des mythes, en imitant les dieux.*

Mircea Eliade, Le Sacré et le Profane.

Bertrand Russell : la religion dépassée par l'intelligence scientifique

Un credo religieux diffère d'une théorie scientifique en ce qu'il prétend exprimer la vérité éternelle et absolument certaine, tandis que la science garde un caractère provisoire : elle s'attend à ce que des modifications de ses théories actuelles deviennent tôt ou tard nécessaires, et se rend compte que sa méthode est logiquement incapable d'arriver à une démonstration complète et définitive. (...) La science nous invite donc à abandonner la recherche de la vérité absolue et à y substituer ce qu'on peut appeler la vérité « technique », qui est le propre de toute théorie permettant de faire des inventions ou de prévoir l'avenir. La vérité "technique" est une affaire de degré : une théorie est d'autant plus vraie qu'elle donne naissance à un plus grand nombre d'inventions utiles et de prévisions exactes. La connaissance cesse d'être un miroir mental de l'univers pour devenir un simple instrument à manipuler la matière.

B Russell, Science et Religion

Sigmund Freud : la critique psychanalytique de la religion comme illusion

Les idées religieuses, qui professent d'être des dogmes, ne sont pas le résidu de l'expérience ou le résultat final de la réflexion : elles sont des illusions, la réalisation des désirs les plus anciens, les plus forts, les plus pressants de l'humanité ; le secret de leur force est la force de ces désirs. Ainsi l'impression terrifiante de la détresse infantile avait éveillé le besoin d'être protégé - protégé en étant aimé - besoin auquel le père a satisfait ; la reconnaissance du fait que cette détresse dure toute la vie a fait que l'homme s'est cramponné à un père, à un père cette fois plus puissant. L'angoisse humaine en face des dangers de la vie s'apaise à la pensée du règne

bienveillant de la Providence divine, l'institution d'un ordre moral de l'univers assure la réalisation des exigences de la justice, si souvent demeurées irréalisées dans les civilisations humaines, et la prolongation de l'existence terrestre par une vie future fournit les cadres de temps et de lieu où ces désirs se réaliseront. Des réponses aux questions que se pose la curiosité humaine touchant ces énigmes : la genèse de l'univers, le rapport entre le corporel et le spirituel, s'élaborent suivant les prémisses du système religieux. Et c'est un formidable allègement pour l'âme individuelle que de voir les conflits de l'enfance émanés du complexe paternel - conflits jamais entièrement résolus -, lui être pour ainsi dire enlevés et recevoir une solution acceptée de tous.

Sigmund Freud, L'Avenir d'une Illusion

John Locke : Le principe de laïcité

Quel est le rôle de l'État ?

Je crois qu'il est d'une nécessité absolue de distinguer ici, avec toute l'exactitude possible, ce qui regarde le gouvernement civil, de ce qui appartient à la religion, et de marquer les justes bornes qui séparent les droits de l'un et ceux de l'autre. Sans cela, il n'y aura jamais de fin aux disputes qui s'élèveront entre ceux qui s'intéressent, ou qui prétendent s'intéresser, d'un côté au salut des âmes, et de l'autre au bien de l'État.

L'État, selon mes idées, est une société d'hommes instituée dans la seule vue de l'établissement, de la conservation et de l'avancement de leurs INTÉRÊTS CIVILS. J'appelle intérêts civils, la vie, la liberté, la santé du corps ; la possession des biens extérieurs, tels que sont l'argent, les terres, les maisons, les meubles, et autres choses de cette nature.

Il est du devoir du magistrat civil d'assurer, par l'impartiale exécution de lois équitables, à tout le peuple en général, et à chacun de ses sujets en particulier, la possession légitime de toutes les choses qui regardent cette vie. Si quelqu'un se hasarde de violer les lois de la justice publique, établies pour la conservation de tous ces biens, sa témérité doit être réprimée par la crainte du châtement, qui consiste à le dépouiller, en tout ou en partie, de ces biens ou intérêts civils, dont il aurait pu et même dû jouir sans cela. Mais comme il n'y a personne qui souffre volontiers d'être privé d'une partie de ses biens, et encore moins de sa liberté ou de sa vie, c'est aussi pour cette raison que le magistrat est armé de la force réunie de tous ses sujets, afin de punir ceux qui violent les droits des autres.

Pourquoi l'État ne doit-il pas s'occuper de religion ?

Or, pour convaincre que la juridiction du magistrat se termine à ces biens temporels, et que tout pouvoir civil est borné à l'unique soin de les maintenir et de travailler à leur augmentation, sans qu'il puisse ni qu'il doive en aucune manière s'étendre jusques au salut des âmes, il suffit de considérer les raisons suivantes, qui me paraissent démonstratives.

Premièrement, parce que Dieu n'a pas commis le soin des âmes au magistrat civil, plutôt qu'à toute autre personne, et qu'il ne paraît pas qu'il ait jamais autorisé aucun homme à forcer les autres de recevoir sa religion. Le consentement du peuple même ne saurait donner ce pouvoir au magistrat ; puisqu'il est comme impossible qu'un homme abandonne le soin de son salut jusques à devenir aveugle lui-même et à laisser au choix d'un autre, soit prince ou sujet, de lui prescrire la foi ou le culte qu'il doit embrasser. Car il n'y a personne qui puisse, quand il le voudrait, régler sa foi sur les préceptes d'un autre. Toute l'essence et la force de la vraie religion consiste dans la persuasion absolue et intérieure de l'esprit ; et la foi n'est plus foi, si l'on ne croit point. Quelques dogmes que l'on suive, à quelque culte extérieur que l'on se joigne, si l'on n'est pleinement convaincu que ces dogmes sont vrais, et que ce culte est agréable à Dieu, bien loin que ces dogmes et ce culte contribuent à notre salut, ils y mettent de grands obstacles. En effet, si nous servons le Créateur d'une manière que nous savons ne lui être pas agréable, au lieu d'expier nos péchés par ce service, nous en commettons de nouveaux, et nous ajoutons à leur nombre l'hypocrisie et le mépris de sa majesté souveraine.

John Locke, Lettre sur la tolérance